

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCÉS, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourbe, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 35 min. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 min. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 min. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 min. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous lisons dans le *Moniteur de l'Armée*, sous la signature de M. Baudouin :

« Plusieurs des principaux organes de la presse étrangère donnent, sur la situation des affaires militaires au Mexique, des détails complètement erronés.

« Une lettre particulière, que nous recevons de la Vera-Cruz, à la date du 5 avril dernier, nous permet de rétablir les faits dans toute leur exactitude.

« On sait que les commandants alliés ont signé le 19 février, avec le président Juarez, les préliminaires d'un traité qui devait être négocié à Tehuacan et conclu dans le courant du mois de mars suivant. L'article 4 de ce document, connu sous le nom de convention de la Soledad, n'a jamais été publié. En voici le texte :

« Afin de ne pas donner lieu de croire que les alliés ont signé ces préliminaires pour se procurer le passage des positions fortifiées qui protègent l'armée mexicaine, il est stipulé que, dans l'éventualité regrettable de la rupture des négociations, les forces alliées évacueront les villes de Tehuacan, d'Orizaba et de Cordova, se plaçant dans la ligne qui se trouve devant elles du côté de la Vera-Cruz. Les points principaux alors occupés par elles devant être celui de Paso-Ancho, sur le chemin d'Orizaba, et Paso-de-Oortéjas, sur la route de Jalapa. »

« Eh arrivant à la Vera-Cruz, le 5 mars, le général de Lorencez se trouva en présence de cette convention, qui ne fut connue à Paris que le 18 mars.

« On ouvrit, à Tehuacan, où se trouvait le quartier-général français, des négociations; mais les envoyés mexicains élevèrent des prétentions si exagérées qu'il fut facile de comprendre que Juarez n'avait eu d'autre but que de nous trom-

per, en nous faisant perdre un temps précieux, afin d'attendre la mauvaise saison, sur laquelle il comptait pour ruiner la santé de nos troupes.

« Après la rupture des négociations, le général de Lorencez a ordonné la marche en arrière, conformément à l'article 4 ci-dessus. Au 5 avril, il concentrait ses troupes près de Paso-Ancho, ayant devant lui un défilé de 5 kilomètres de long, et du 10 au 15 avril au plus tard, il devait marcher en avant, enlever les positions ennemies et s'emparer de la ville de Mexico, dont le climat est sain et dont le séjour sera très-bon pour nos soldats.

« Cet exposé démontre suffisamment que le mensonge, la ruse et la mauvaise foi sont du côté de Juarez; la loyauté, le courage et le dévouement du côté des Français et de leurs alliés. »

A la date des dernières nouvelles du Mexique, les Espagnols avaient fait le même mouvement en arrière que les Français, conformément à la convention de la Soledad, pour prendre le mouvement d'offensive et marcher sur Mexico. Les troupes mexicaines ont fait aussitôt occuper les défilés qui se trouvent sur la route conduisant à Mexico. La plus grande partie des commerçants et industriels étrangers ont abandonné cette capitale.

Une escadre espagnole doit se rendre bientôt dans le Pacifique, sous les ordres de l'amiral Pinzan.

Des troupes sont prêtes à Cuba pour remplacer les malades au Mexique ou pour un envoi de renforts s'il en est besoin. Le gouvernement envoie à Manille une somme considérable en monnaie de cuivre pour besoins de commerce.

Les lettres de la Havane, du 6 avril, disent que les généraux mexicains Pinzon, Galvez et Negrette ont été fusillés. — Le président Juarez a demandé qu'on lui livrât Almonte, Miranda,

Haro et Tamarin. — Le général Lorencez a répondu par un refus.

L'Espagne envoie 4,000 hommes à la Havane par précaution. — Havas.

Le *Times* reconnaît l'importance de la réception enthousiaste faite au roi d'Italie par la ville de Naples. Ce journal demande où était le parti séparatiste de Naples dont on a fait tant de bruit; puis il ajoute : Toute la jeunesse, les prêtres, les pêcheurs, les gardes nationaux sont tous, dans leur enthousiasme, des arguments vivants contre les assertions formulées par M. Bowyer, dans la chambre des communes. — Havas.

On mande de Naples, le 4 mai au soir :

La flotte française a fait un simulacre de combat naval. Le spectacle était splendide et s'est terminé par des feux de Bengale aux couleurs italiennes et françaises.

Le roi Victor-Emmanuel et le vice-roi d'Égypte assistaient à cette fête.

La foule faisait entendre des cris de *Vive la France ! Vive la flotte française !*

Le roi a expédié ce soir une dépêche à l'Empereur Napoléon pour le remercier des marques d'honneur qu'il a reçues de la flotte.

Le ministre de France assistait au simulacre de combat naval à côté du roi, qui lui a exprimé sa complète satisfaction.

Les citoyens de Naples organisent un banquet public en l'honneur des officiers de l'escadre française. — Havas.

La cérémonie de la distribution des médailles aux drapeaux de la garde nationale par S. M. Victor-Emmanuel avait réuni, le 4 mai, sur la place du Plébiscite, une foule immense qui n'a pas cessé d'acclamer le roi. Les drapeaux ont été bénis par l'évêque, qui a adressé à Sa Majesté

FEUILLETON.

LES MISÈRES DE CATHERINE.

(Suite et fin.)

VIII.

Le calme le plus complet avait succédé chez Catherine aux explosions de son énergique douleur. Était-ce résignation ? Était-ce certitude de retrouver son fils ? Quoique son amour maternel lui eût commandé assez de courage et de réflexion pour chercher un rayon de lumière dans les ténèbres qui entouraient le crime dont elle était victime, il ne lui était pas permis de compter sur l'impossible. Catherine ne se faisait pas d'illusion à cet égard ; mais elle espérait. Son cœur avait eu comme des inspirations, des lueurs, des révélations. Si bas qu'elle dût descendre et quoi qu'elle dût tenter, il fallait que son fils fût rendu à son amour.

Quand elle s'arrêtait à l'idée qu'elle tiendrait de nouveau son cher William entre ses bras, que ses lèvres affamées de caresses sentiraient encore frémir les lèvres de son enfant, la fièvre s'emparait d'elle, c'étaient des frissonnements de joie, des regards illuminés, des tumultes dans son cœur qui rappelaient les égarements des jours précédents. Mais Catherine comprimait bien vite ces élans qui retardaient sa guérison ; elle sentait que ce n'était pas en restant clouée à un lit d'hôpital qu'elle retrouverait son William ; que pour le retrouver, pour pouvoir aller frapper à ces portes inconnues et mystérieuses où elle devait frapper, il lui fallait la liberté,

et qu'elle n'obtiendrait la liberté qu'en paraissant guérie moralement et physiquement.

Par la volonté de son amour maternel, Catherine parvint à étouffer en apparence les ardeurs de sa tendresse. Au risque de paraître indifférente, elle se montra résignée. Cette résignation, dont quelques-uns lui firent peut-être un crime, ou prirent texte pour nier les grands et vifs sentiments de l'âme, était un admirable calcul. Le succès paya le sacrifice.

Après quatre jours de détention à l'hôpital, elle fut rendue à la liberté. Elle courut droit à son ancien logis ; l'hôte était payé, il lui rendit loyalement son taudis et son grabat. Catherine fouilla de nouveau sa chambre de fond en comble ; elle revit tout ce qui pouvait rappeler son cher petit enfant ; elle busa ses vêtements, l'appela à voix basse. Elle eut une crise de larme. Encore une fois elle sentit que la douleur lui montait du cœur au cerveau, que sa tête allait peut-être faire explosion. Catherine retint ses larmes, étouffa ses sanglots, rejeta loin d'elle les hardes de son pauvre petit William, qui produisaient sur son cœur l'effet de la robe de Nessus.

— Non murmura-t-elle en pressant son front entre ses mains, non je ne veux plus redevenir folle ; j'ai besoin de ma raison, j'ai besoin de mes forces, de ma volonté ; il faut que je retrouve mon enfant. Je ne reviendrai plus ici que je ne l'aie retrouvé.

Catherine sortit de la chambre ; elle marcha sans s'arrêter tout le jour, et jusqu'au soir, cherchant, furetant, regardant, examinant tous les enfants, les petits riches et les petits pauvres. Cent fois, mille fois, de loin, en voyant un enfant de l'âge apparent et de la taille de son

fil, elle avait couru à lui, en disant : « C'est mon fils William ! — Elle savait qu'elle serait déçue dans son attente, car elle sentait bien que ce n'était pas là son William ; mais il lui restait l'illusion, elle espérait que son cœur la tromperait. A l'entrée de la nuit, elle s'était assise sur le seuil d'une porte, attendant quoi ? Nous allons le dire.

Vers la fin de sa journée de courses, Catherine avait rencontré un homme qui, sous des dehors et avec des façons de gentleman l'avait accostée en lui disant :

— Madame Skelton, vous cherchez votre enfant ?

Le cœur de Catherine avait bondi.

— Qui vous a dit cela ? Vous savez donc que j'ai perdu mon enfant ? Vous savez donc où il est ? Qui êtes-vous ?

— Qui je suis ?... que vous importe, pouvu que je vous serve en ami. Je sais que vous cherchez votre enfant ; je sais qui vous l'a pris. On vous le rendra quand vous voudrez.

— Tout de suite ! — s'écria la pauvre mère en s'élançant déjà.

— Ecoutez-moi d'abord, reprit l'homme en arrêtant Catherine par le bras. Armez-vous de courage pour entendre ce que je vais vous apprendre.

— Mon fils vit, n'est-ce pas ? Il n'est pas malade ? il ne souffre pas ?

— Votre fils est à merveille là où il est ; mais Bilpoor a été arrêté.

— Mon fils vit ! Il n'est pas malade ! Je puis le revoir quand je voudrai. Voilà ce que vous me dites, et vous voulez que je m'inquiète qu'on ait ou non arrêté Bilpoor !

quelques paroles empreintes des plus nobles sentiments de conciliation. (Pays.)

On a célébré à Gènes l'anniversaire de l'expédition de Marsalla. Les carabiniers génois, portant un drapeau que la municipalité leur avait donné, et accompagnés des corporations ouvrières et d'une foule considérable, se sont rendus à Quarto, lieu du départ de l'expédition, aux cris de : *Vivent Rome et Venise.*

On assure que Menotti Garibaldi a donné sa démission de commandant des volontaires génois. On ajoute que le corps des volontaires serait dissous.

Le Pape est revenu à Rome, le 3 mai au soir. Une foule s'était portée sur son passage. Avant de quitter Porto-d'Anzio, Sa Sainteté a distribué quatre drapeaux à ses soldats et leur a fait une allocution. — Havas.

Des journaux étrangers ont annoncé que le Saint-Père avait demandé à un souverain de l'Europe de mettre à sa disposition une frégate à vapeur. Le Saint-Père possède, on le sait, une corvette à vapeur, l'*Immaculée-Conception*. Pendant son séjour à Porto-d'Anzio, il a fait une promenade en mer sur ce navire de guerre, et dans une allocution adressée à l'état-major et à l'équipage de la corvette, il aurait déclaré que si jamais il quittait ses Etats, il s'embarquerait sur l'*Immaculée-Conception*, abrité par le pavillon pontifical. — Havas.

Des journaux de Madrid prétendent que M. Mon serait sur le point de revenir à Paris et que son retour précipité serait motivé par des difficultés résultant de la question du Mexique.

Nous croyons pouvoir assurer que cette nouvelle est controuvée. M. Mon, si nous sommes bien informés, ne reviendra prendre possession de son poste d'ambassadeur à Paris qu'après la clôture du congrès.

La chambre des députés espagnols a commencé le 5 mai la discussion de la dette française de 1823. MM. Olozaga et Gonzales Bravo ont attaqué le projet qui a été vivement défendu par MM. Salaverria, Mon et le rapporteur de la commission, au point de vue des convenances et de l'utilité politique et financière.

La discussion a continué le lendemain.

Le projet de délimitation de la frontière des Pyrénées a été présenté à la chambre.

Les évêques partiront prochainement pour Rome.

Le duc de Brabant est attendu à Aranjuez. — Havas.

Un télégramme de Bruxelles, du 6 mai, annonce que le roi Léopold, qui était souffrant depuis quelque temps, a subi avant-hier une opération qui a d'abord amené un soulagement, mais hier soir l'état de Sa Majesté était moins satisfaisant que les jours précédents.

Les journaux polonais publient le bref suivant du pape à l'archevêque de Varsovie :

Au vénérable frère Sigismond Félix, archevêque de Varsovie, Pie IX, pape.

» Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. Au milieu des graves inquiétudes qui nous tourmentaient vivement au sujet des événements récents qui se sont passés dans beaucoup de contrées de la Pologne, et surtout à cause des dangers auxquels se trouve exposée cette malheureuse nation, nous avons reçu la très-agréable nouvelle que vous nous étiez recommandé par le sérénissime et très-puissant empereur de Russie et illustre roi de Pologne, pour être institué par nous archevêque de l'église métropolitaine de Varsovie, alors vacante.

» En effet, dans l'accomplissement du ministère épiscopal, outre les difficultés qui naissent de la situation présente de la Pologne, vous rencontrerez de nombreux obstacles dans une multitude de lois civiles encore en vigueur, lesquelles sont en opposition formelle avec l'enseignement de l'Eglise catholique, ses droits et sa liberté. Aussi, vénérable frère, nous vous exhortons avec les plus vives instances à vous efforcer, appuyé sur le secours céleste et cherchant ce qui appartient à Jésus-Christ, de soutenir avec intrépidité la cause de l'Eglise catholique, de pourvoir avec sollicitude au salut des âmes et de réussir au prix des plus grands efforts à éloigner les maux qui paraissent menacer votre diocèse et la nation polonaise.

» Nous désirons vivement aussi que, ayant sous les yeux les instructions que nous donnâmes à votre prédécesseur dans notre lettre du 6 juin de l'année dernière, vous ne cessiez jamais d'employer toute l'activité de votre zèle épiscopal pour que les ecclésiastiques, toujours fidèles à leur vocation et à la dignité de leur état, présentent au peuple chrétien l'exemple de toutes les vertus, s'abstiennent avec le plus grand soin de tout ce qui ne sied pas à des hommes consacrés au Seigneur, vaquent aux fonctions de leur ministère avec ardeur, science et sainteté, persévèrent dans la prière, cultivent avec assiduité les études sacrées et se dévouent de toutes leurs forces à procurer le salut éternel des hommes.

» N'oubliez pas non plus d'employer la même sollicitude et la même vigilance à avertir sans cesse, exhorter et exciter les fidèles qui vous sont confiés, afin qu'ils demeurent plus solides de jour en jour et plus inébranlables dans la profession de la religion catholique, qu'ils ne se laissent jamais tromper ni entraîner dans l'erreur par les sectateurs de dogmes pervers, mais qu'ils observent scrupuleusement les saints commandements de Dieu et de l'Eglise; que, gardant constamment entre eux une mutuelle charité, ils s'éloignent du mal et fassent le bien; qu'ils se conduisent d'une manière digne de Dieu, cherchant à lui plaire en toutes choses et produisant les fruits de toutes les bonnes œuvres.

» N'épargnez aucun effort, vénérable frère, et

employez toute la force de votre âme, surtout pour arriver à obtenir dans l'exercice de votre charge épiscopale une liberté pleine et entière. Et pour atteindre ce but, nous ne négligerons pas nous-mêmes de faire les instances les plus vives et les plus pressantes auprès du sérénissime et très-puissant empereur et roi, lequel vient de nous donner un puissant motif d'espérer que nos demandes si justes et si souvent réitérées obtiendront enfin un succès désiré.

» Car ce prince vient de nous faire connaître, par son ministre plénipotentiaire résidant près de nous et du Saint-Siège, qu'il n'existe plus d'obstacles qui empêchent, comme jusqu'à ce jour, qu'un légat de nous ou du Saint-Siège ne réside dans ses Etats, pour être auprès de ce prince le représentant de nous et du siège apostolique, nous informer avec exactitude de l'état de notre très-sainte religion dans ses vastes domaines, employer tous ses soins à régler légitimement et d'une manière définitive les affaires ecclésiastiques, et aider vous et nos autres vénérables frères, les prélats des églises, de ses conseils, de ses consolations et de son appui tant pour l'administration de chaque diocèse que dans les circonstances difficiles où vous pourriez jamais vous trouver vous et nos vénérables frères.

» C'est encore notre désir, vénérable frère, que vous ne cessiez pas de demander avec instance au sérénissime et très-puissant empereur qu'il use de clémence et d'humanité envers les ecclésiastiques et les laïques qui depuis les dernières démonstrations qui ont eu lieu dans le royaume de Pologne ont été mis en prison ou condamnés.

Le *Moniteur* publie un remarquable rapport adressé à l'Empereur par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. C'est l'histoire des diverses concessions de chemins de fer faites en France.

Après avoir indiqué les raisons qui ont déterminé le gouvernement à faire des concessions directes et à constituer de vastes réseaux entre les mains de compagnies puissantes, M. Rouher fait remarquer qu'il y a lieu aujourd'hui de modifier la marche suivie jusqu'à ce jour. Il demande en conséquence qu'on adopte le système de l'adjudication avec publicité et concurrence pour les lignes qui restent à exécuter.

Ce document a une très grande importance dans les circonstances actuelles. (Le Pays.)

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de vous envoyer plusieurs exemplaires d'une brochure contenant le rapport adressé à S. M. l'Impératrice pour la formation d'une nouvelle société de bienfaisance sous le nom de *Société du Prince impérial*, le règlement organique de cette Société et la décision de Sa Majesté portant nomination du conseil supérieur de l'association.

Catherine accompagna ces paroles d'un éclat de rire effrayant.

— Eh bien, continua l'homme; c'est la police de Londres qui a enlevé votre fils. On vous sait la femme de Bilpoor; on croit que Bilpoor, qui était parvenu à s'évader, est revenu à Londres, et on compte que pour ravoir votre enfant vous livrez votre mari; voilà le marché qu'on veut vous proposer.

— Oh! je l'accepte! — s'écria Catherine. — Bilpoor n'est plus mon mari; Bilpoor n'est plus le père de mon enfant; Bilpoor, c'est Bilpoor, et pour retrouver mon William je suis prête à livrer Bilpoor!... Vous savez où il est; dites-le moi, tout de suite, j'irai offrir le marché. Où et à qui faut-il que je m'adresse? Est-ce que vous avez pu croire que j'hésiterais entre Bilpoor et mon fils?...

— Tenez-vous ici; attendez l'heure où passera un watchman; demandez-lui de vous conduire à M. Witchem, l'officier de police; — vous vous rappellerez bien ce nom.

— Oui, oui, répondit Catherine qui buvait une à une les paroles de son interlocuteur, M. Witchem... Oh! soyez tranquille, je ne l'oublierai pas... Et je dirai à ce M. Witchem: rendez-moi mon enfant, et je vais vous livrer ce Bilpoor que vous cherchez... n'est-ce pas cela?

— Exactement, et vous offrirez à M. Witchem de le conduire là où est Bilpoor, c'est à-dire dans la maison n° 8 de Greek street Soho. Là vous trouverez à qui parler. On vous introduira; Bilpoor sera pris, et on vous rendra votre enfant. Mais gardez-vous de dire à Witchem que vous savez que c'est lui qui a enlevé votre enfant.

Naturellement, il le nierait d'abord; puis il vous arrêterait vous-même.

— Oh! je ferai tout ce que l'on voudra pourvu que l'on ne rende mon William.

L'homme s'éloigna, satisfait de n'avoir point été reconnu de Catherine. Celle-ci ne l'avait vu, d'ailleurs, qu'une fois en compagnie de Bilpoor de qui il était un des hideux associés. Le projet de cette bande de misérables était de venger sur Witchem, l'arrestation de Bilpoor dont l'absence dérangeait toutes les affaires de l'association. Il avait paru naturel à ces gens-là de se servir de Catherine et de son enfant pour tendre à l'officier un piège où il ne pouvait manquer de tomber. Pour s'assurer la complicité involontaire de Catherine, ils s'étaient tenus au courant de sa sortie de l'hôpital, et ils n'avaient pas perdu la trace de ses pas pendant toute la journée.

Catherine attendait donc un watchman, avec toute l'impatience fiévreuse de son ardeur maternelle.

Pendant que s'ourdissait ce complot infâme, un vieillard brisé par l'âge, par la fatigue, par des chagrins passés et par l'émotion du moment sortait désespéré d'une maison de la Cité où il était allé demander M. et M^{me} Bilpoor. On lui avait répondu que M. Bilpoor était absent depuis cinq jours; et que l'on ne connaissait pas de M^{me} Bilpoor. En s'éloignant de cette maison, le vieillard se dirigea chez MM. Spencer, Gates et C^o sur qui il avait des lettres de crédit, espérant que ces messieurs pourraient éclaircir les terribles doutes qu'il avait à ce moment. Ce vieillard n'était autre que Thomas Skelton arrivé, quelques heures auparavant, de Cal-

cutta.

A ces noms de Skelton et de Bilpoor, James Gates pâlit. Tout le drame dont il avait vu un des actes à Guernsey et auquel il venait de se trouver mêlé lui même récemment, se représenta à sa mémoire. Il tendit les deux mains aux vieillards accablés et lui raconta ce qu'il savait, sa rencontre avec sa fille, l'arrestation de Bilpoor, sa fuite. Ce qu'était devenue Catherine et quelle part elle pouvait avoir dans l'infâme conduite de Bilpoor, il l'ignorait. On avait remis d'abord au lendemain pour faire faire les démarches nécessaires. Puis se ravissant tout-à-coup, James Gates s'écria :

— Allons chez Witchem, monsieur Skelton, Witchem est le plus-habile homme de la police de Londres. C'est lui, d'ailleurs, qui a arrêté Bilpoor. Lui seul est capable de dénouer ce mystère.

Gates et le vieux Skelton se rendit chez Witchem. Celui-ci venait de sortir pour affaire de service, accompagné d'une femme. On supposait qu'il s'agissait d'une nouvelle arrestation de Bilpoor revenu, disait-on, à Londres, après avoir débarqué du *Cleveland* au Havre.

IX.

Tout s'était passé, en effet, comme l'*ami* mystérieux de Catherine l'avait prévu. Witchem, auprès de qui la pauvre femme avait été conduite, avait écouté la proposition de celle-ci de lui livrer Bilpoor dont on soupçonnait réellement le retour. Si vagues, si incohérents que fussent les renseignements donnés et les engagements pris par Catherine, Witchem avec ce courage et ce de-

Ces documents font parfaitement connaître le but de l'institution et les bases sur lesquelles elle repose. Je vous invite à les répandre dans les communes de votre département.

J'ai la confiance que toutes les âmes généreuses donneront leur adhésion à la pensée touchante de l'Impératrice, et s'empresseront de concourir à l'œuvre éminemment chrétienne qu'elle a voulu placer sous le patronage de son fils.

MM. les maires vous prêteront certainement leur active assistance pour faire apprécier et propager l'institution et pour sa mise en pratique.

J'appelle particulièrement votre attention et celle des magistrats municipaux sur la formation des comités locaux et le choix des dames patronesses : le succès de l'Œuvre dépend en grande partie de leur coopération.

Pour les guider dans l'accomplissement de leur tâche et les aider à lever les difficultés qu'ils rencontreront nécessairement, surtout au début de leurs travaux, ils peuvent compter sur les lumières et l'appui des hommes éminents dont S. M. l'Impératrice a bien voulu composer le conseil supérieur.

Très-prochainement vous recevrez du président du conseil supérieur de la Société un règlement et des instructions à l'effet de faire fonctionner immédiatement la Société dans toutes les communes où cela est possible.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
F. DE PERSIGNY.

FAITS DIVERS.

Paris, 6 mai. — S. M. le roi des Pays-Bas est attendu ce soir à 7 heures, à l'embarcadere du chemin de fer du Nord. S. M. la reine des Pays-Bas est allée au-devant du roi jusqu'à Compiègne.

C'est M. le marquis de Toulangeon, aide-camp de l'Empereur, qui est attaché à la personne du roi des Pays-Bas.

On annonce le prochain mariage de S. M. le roi de Portugal avec une princesse de la famille royale de Prusse.
(Le Pays)

— Un service commémoratif de la mort de l'Empereur Napoléon I^{er} a été célébré hier, à midi, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, de LL. AA. II. les princes et princesses de la famille impériale et de LL. AA. les princes et princesses de la famille de l'Empereur ayant rang à la cour.

Le ministre de la maison de l'Empereur, les grands-officiers de la couronne, le commandant en chef de la garde impériale, l'adjudant général du palais, et leurs femmes, la grande maîtresse de la maison de l'Impératrice, la gouvernante des enfants de France, les officiers et les dames de service des maisons de Leurs Majestés et de Leurs Altesses Impériales, ont assisté à ce service.

vement qui caractérisent les hommes de son métier, s'était mis en route. Catherine, toujours avec cette énergie de contrainte que soutenait son amour maternel, Catherine conformément aux recommandations qu'on lui avait faites, s'était abstenue de parler de son enfant à Witchem.

Ils arrivèrent au n^o 8 de Greek street, et entrèrent dans une sombre et humide allée. Une main saisit celle de Witchem et le conduisit à tâtons vers l'escalier.

— Avez-vous eu la précaution de vous faire escorter, M. Witchem ? demanda une voix.

— Oui, certes. J'ai dix hommes avec moi, ici ou dans la rue.

— A la bonne heure. Et à part lui, celui qui avait posé la question se dit : « Il n'en a, évidemment que deux ou trois. »

On monta une dizaine de marches. Witchem entra dans une pièce basse avec les deux hommes qui le suivaient, Catherine au moment où elle allait pénétrer dans la pièce fut arrêtée par deux bras invisibles qui l'emportèrent dans les ténèbres. La porte se ferma brusquement.

Le jour se fit alors, dans son esprit, rapidement comme un jet d'éclair, lorsqu'elle entendit dominant ses cris qu'une main qu'elle mordit convulsivement essayait d'étouffer, les trépidations d'une lutte dans cette pièce dont on l'avait empêchée de franchir le seuil. La lutte n'avait pas été longue ; elle avait cessé avec le sourd retentissement de trois corps tombant sur le sol et de gémissements qui ressemblaient au bruit d'un râle. Catherine avait bâché si fort de ses dents la main qui com-

— Dans l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de l'Isthme de Suez, qui a eu lieu récemment, M. de Lesseps a fait un rapport étendu sur la situation des travaux et la marche de l'entreprise. Il en résulte que d'ici à un an la jonction des deux mers par un canal provisoire sera opérée.

— Une partie des insurgés de Nauplie est amenée en France. Les chefs qui ont pris passage à bord de l'*Eumenide* seront, sur leur demande, internés dans les villes du centre de l'empire.

— La science médicale vient de s'enrichir d'un nouvel anesthésique ; c'est l'un des produits de la distillation de la houille. Il est distinct du coaltar et on l'avait jusqu'ici perdu comme inutile. Agissant aussi vite que le chloroforme, il ne paraît devoir présenter aucun de ses inconvénients. Pourquoi faut-il qu'on lui ait donné le nom baroque de *kirisolène* ? Cette substance aurait-elle perdu de ses qualités si on l'avait qualifiée d'un nom dérivant du français qui aurait pu se graver plus facilement dans la mémoire des masses ?

— MM. les Maires de Paris sont obligés de faire un bien curieux, mais aussi bien fastidieux travail toutes les semaines en libellant les publications préalables à mariages. Ils sont obligés, d'après les nouvelles instructions, d'enlever la particule à une foule de personnes qui se l'étaient adjugée sans décrets, lettres ni ordonnance, et puis de restituer cette particule à une foule d'individus qui négligeaient de la prendre bien qu'en ayant tous les droits. C'est ainsi que tous les jours dans les placards aux publications on voit des ouvriers, des industriels des plus modestes, des domestiques, des cuisiniers jusqu'à des cochers à qui on rend cette particule tant regrettée par ceux qui l'avaient indûment prise. On assure que ce fait, qui sera traduit un jour ou l'autre en vaudeville, s'est encore passé dans le courant du mois de mars dernier.

— On écrit de Londres : « Le docteur Bernard, qui a été compromis dans le procès Orsini, a été conduit au poste de police de Dorknig comme atteint d'aliénation mentale. Vendredi dernier il a été remis entre les mains de MM. Hope et Gordon, magistrats, qui l'ont consigné dans l'asile des aliénés de Wandsworth. »

Monsieur le rédacteur,

La fructueuse publicité que nous donnons au LAIT ANTÉPHÉLIQUE dans votre estimable journal nous attire de nombreuses demandes de renseignements sur le mode d'emploi et d'action de ce cosmétique. Voici, en réponse, une observation publiée par le *Courier médical* le 10 septembre 1858, et qui indique avec la plus scrupuleuse exactitude comment se comporte de LAIT ANTÉPHÉLIQUE contre les taches de rousseur. Nous la devons à l'impartialité d'un médecin qui voulut s'édifier sur l'efficacité et l'innocuité de cette préparation :

« Le 15 juillet dernier, une jeune fille vint

primaire ses lèvres que son bourreau l'avait lâchée en poussant un horrible juron. Glacée de terreur, devant le crime dont elle venait d'être la complice involontaire, éperdue, elle s'enfuit en courant ; elle trouva instinctivement l'escalier par où elle était montée, roula du haut en bas plutôt qu'elle ne descendit ; elle alla droit à la porte de la rue, l'ouvrit et, sans avoir la conscience de son action, elle sortit. Une fois dehors, les cheveux en désordre, les vêtements au vent, elle courut toujours devant elle, ne sachant où elle allait. Catherine arriva ainsi, jusqu'au bord de la Tamise. La vue de l'eau, au lieu de l'arrêter, lui donna une sorte de vertige, elle se jeta dans le fleuve.

Il était onze heures du soir ; le froid était intense ; des glaçons flottaient sur la Tamise. Au bruit que fit le corps de la malheureuse femme en tombant dans le fleuve et au cri instinctif d'alarme qu'elle avait poussé, deux hommes qui traversaient un pont s'arrêtèrent et regardèrent. Ils virent un être humain qui se débattait contre les flots, s'accrochant aux glaçons, prêt à sombrer dans cette lutte suprême. Ces deux hommes, sans se consulter, par un élan naturel, se jetèrent dans le fleuve au secours de la malheureuse Catherine et la ramenèrent à la rive. Un poste de police voisin reçut la victime et ses deux sauveurs. L'un de ceux-ci, dès que la lumière d'un fanal eut donné sur le visage de la pauvre femme, voulut se retirer. Mais Catherine qui n'avait pas entièrement perdu connaissance, rouvrit les yeux, et s'étant dressée sur son séant, elle dit d'une voix terrible en désignant du doigt ce sauveur par trop modeste :

— Bilpoor ! c'est Bilpoor ! Rends-moi mon enfant, misé-

nous consulter pour se débarrasser de taches de rousseur qui lui recouvraient la figure tout entière. Nous lui conseillâmes l'usage du LAIT ANTÉPHÉLIQUE en lotions sur les parties affectées. Au bout de cinq à six jours d'emploi de ce cosmétique, la surface tégumentaire qui était le siège des taches devint d'un brun foncé. Le sujet éprouva une sensation de tension et de cuisson légère dans les parties lotionnées. Ces symptômes, fort supportables du reste, ne durèrent que trois ou quatre jours. Alors l'épiderme se fendilla, et il se fit une desquamation complète sous forme de légères écailles qui laissèrent à découvert une peau d'une blancheur et d'une fraîcheur irréprochables.

» Aucun phénomène d'absorption ne s'est manifesté pendant la durée de ce traitement, bien que cette jeune fille eût la peau d'une grande finesse.

» En présence d'un résultat aussi concluant, nous croyons que les médecins feront bien de conseiller le LAIT ANTÉPHÉLIQUE, dont l'emploi est exempt de danger, toutes les fois qu'on s'adressera à eux pour obtenir la disparition des taches de rousseur. »

Mêlé avec deux tiers ou trois quarts d'eau, le LAIT ANTÉPHÉLIQUE perd son action irritante, assure la pureté du teint et conjure la récurrence des taches qu'il a détruites.

Veillez agréer, etc.

CANDES et C^o, boulevard Saint-Denis, 26.

Pour faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

S. A. I. le prince Napoléon partira lundi pour Naples.

Les lettres de Constantinople du 30 avril nous apprennent que, malgré ses prétendus succès, Omer pacha demande constamment des renforts. C'est pourquoi les troupes récemment désignées pour surveiller la Grèce seront dirigées vers le Monténégro.

Vienne, le 7 mai. — La *Presse* constate que le gouvernement entend suivre, quoi qu'il puisse advenir, une politique pacifique au sujet de Rome. — La même feuille prévoit la révision prochaine du concordat.

Berlin, 7 mai. — Il résulte des dépêches reçues jusqu'à ce moment des provinces que la majorité des députés soit réélus, soit nouvellement élus appartiennent au parti progressiste. — Havas.

AVIS.

Une expérience publique aura lieu aujourd'hui au *café National*, chez M. Sauleine, place de la Bilange, de 8 à 10 heures du soir, pour l'éclairage au gaz ordinaire et au gaz photogénie, système Mongruel. Nous invitons tous les intéressés à venir jouir des avantages extraordinaires de ce nouveau mode d'éclairage. (237)

nable !...

Il n'était plus temps pour celui-ci de s'esquiver. Puis, se retournant, Catherine aperçut son second sauveur. Elle eût pâli s'il lui eût été possible de pâler encore à ce moment. Son visage se décomposa ; lentement ses traits se contractèrent ; ses bras se tordirent, et elle tomba à la renverse en murmurant :

— Mon père ! demandez-lui mon enfant !...

C'était, en effet, Thomas Skelton. Le vieillard, livide, presque un cadavre déjà lui-même, pressa contre son cœur le cadavre de sa fille qu'il n'eut pas, certes, reconnue dans ce désordre de tout son être. Cette jeune femme de vingt-huit ans en avait soixante à cette heure ! Son visage ridé, ses chairs pantelantes, ses cheveux blanchis accusaient la vieillesse. Puis, par un de ces jeux étranges de la nature et dont la mort accomplit le miracle quelquefois, vint un instant où se produisit une transformation sur ce visage. La jeunesse et la beauté y apparurent comme autrefois, ce fut une lueur fugitive qui permit au père de reconnaître sa fille.

Quinze jours après, Thomas Skelton repartait pour Calcutta ramenant le corps de Catherine et son petit-fils William, en habit de grand deuil.

— Tiens ! c'est le monsieur à la longue-vue ! s'écria William en courant vers James Gates qui était venu faire escorte à bord au vieillard et à l'enfant.

XAVIER EYMA.

FIN.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, rue Milton, 7, sera à Saumur, HÔTEL BUDAN; appartement n° 16, le 8, le 9, le 10 et le 11 du mois de mai prochain. (220)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

L'événement de la semaine, c'est l'assemblée générale des actionnaires du Crédit mobilier qui a eu lieu le 30 avril. Le rapport présenté par M. Isaac Pereire a reçu l'accueil le plus favorable, que justifie d'ailleurs la situation prospère de cet important établissement dont il a offert un tableau détaillé, exact et des plus satisfaisants.

Chacun connaît le but et l'économie du Crédit mobilier. Société commanditaire de l'industrie, elle opère en même temps par achats et ventes sur le marché des valeurs industrielles, ajoutant ainsi son crédit, accru de toutes les forces qui tendent à s'agglomérer autour d'elle, au crédit de chaque entreprise isolée.

Le dividende du dernier exercice a été fixé comme le précédent à 30 fr. par action, intérêt compris, dont 25 fr. payés le 1^{er} janvier 1862 et 25 fr. à recevoir le 1^{er} juillet prochain. C'est un résultat très-favorable, si l'on se rappelle que l'inventaire arrêté au 31 décembre a dû se clore au milieu d'une situation généralement pénible.

Mais depuis cette époque une hausse très-prononcée s'est déclarée sur toutes les valeurs qui relèvent du Crédit mobilier. Aussi le rapport a-t-il fait ressortir, avec une juste raison, les avantages réalisés par cette plus-value, sur le Midi, les chemins autrichiens, le Nord-Espagne, le Crédit mobilier espagnol.

Quant aux entreprises moins importantes qui sont sous le patronage du Crédit mobilier, telles que les chemins suisses, la canalisation de l'Ebre et les chemins russes, elles n'avaient été comprises dans l'inventaire du 31 décembre que pour une valeur de 4 millions.

Un actionnaire ayant demandé des explications sur l'émission d'obligations mobilières, dont le bruit a récemment couru, M. Pereire lui a répondu que la création de ces obligations figurait au nombre des améliorations

que le conseil avait en vue, mais qu'il se réservait de choisir le moment opportun à leur émission. Cette déclaration a été accueillie avec satisfaction.

La liquidation d'avril s'est opérée sans aucun embarras, et depuis les tendances se dessinent résolument à la hausse. Le 5 0/0 a monté de 70.40 à 71.20; le Crédit mobilier de 842.50 à 860, et la cote des chemins de fer dans des proportions analogues. — E. DURIL.
Correspondance hebdomadaire.

BOURSE DU 6 MAI.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 85.
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 97 95.

BOURSE DU 7 MAI.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 70 70.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 70

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M. DUTERME, notaire à Saumur.

BIENS A VENDRE

Dépendant de la succession de M. Jean-François BOUTET DELISLE, propriétaire à Saumur.

1^{er}. LE DOMAINE

DE LA HERPINIÈRE,

S'étendant sur les communes de Turquant, Montsoreau et Saint Germain, et comprenant environ 95 hectares en bois, vignes et terres.

Il existe une BELLE MAISON DE MAÎTRE, dans un site ravissant, avec servitudes, cour, jardin, vastes caves.

LE CLOS DES ROTISSANTS (premier cru des coteaux) fait partie de la propriété. — Jouissance immédiate.

2^{es}. UNE CHARMANTE PROPRIÉTÉ

DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT,

NOMMÉE LA TOUCHE-SAINTRÉ,

Située commune d'Allonnes,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour et jardins renfermés de douves très-poisonneuses, terres labourables, vignes et bois;

Contenance d'environ 21 hectares. S'adresser, pour renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire. (251)

Etude de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort.

DE GRÉ A GRÉ.

LA TERRE DU DAUPHINÉ,

Propriété de revenu et d'agrément, sise commune de Fontaine-Guérin,

Formée de :

1^o La réserve, comprenant maison de maître, bâtiments de service, maison de fermier, cours, jardins, bosquets, terres labourables, vastes prairies entourées d'eau, vignes et bois; le tout composant un ensemble d'une superficie H. A. d'environ 59 56

2^o Et les fermes de la Varanne, de la Grande et de la Petite-Poissonnière, attenantes pour la majeure partie à la réserve, et de la contenance ensemble d'environ 54 48

Total. 74 04

Cette propriété offre tous les avantages d'une très-belle chasse.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M^e MEFFRAY.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

UNE BELLE MAISON

Située rue du Temple, n° 49.

Composée d'un vestibule, salle à manger, office, cour, écurie, salon, cave, quatre chambres à coucher, cabinets, mansardes et greniers. S'adresser à M^e Allain. (216)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE. S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Rue de la Tonnelle, n° 16.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'École. (111)

A VENDRE

Pour cause de décès

UNE PHARMACIE

à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

DE

BELLES ET TRÈS-VASTES CAVES

Situées rue de la Gueule-du-Loup.

S'adresser, pour les visiter, à la Fuie, même rue.

A VENDRE

DEUX

BELLES JUMENTS

Agées de 12 ans,

L'une pour la selle, l'autre pour la voiture. Elles sont susceptibles de faire de bonnes poulinières.

S'adresser, pour les voir, à la Fuie, rue de la Gueule-du-Loup.

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATERIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

VASTE TERRAIN de 1,400 mètres carrés, sur lequel on peut établir une auberge ou une maison de commerce. Le propriétaire construira, si on le désire.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. DE LA SELLE, à la Chesnaye, près Vibiers. (182)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

UNE MAISON

Située sur la Levée, joignant le Jagueneau,

Comprenant quatre chambres avec grenier, servitudes et jardin y appartenant.

S'adresser à M. GRANGER, propriétaire, demeurant à côté. (238)

A LOUER

Pour le 16 septembre 1862

UNE MAISON avec remise, écurie, cour et grand jardin, située rue Bodin.

Appartenant à M^{me} Champet.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

On demande UN APPRENTI connaissant bien la langue française, appointements dès le premier mois. S'adresser au bureau du journal.

UN COMPTABLE, pouvant disposer de quelques heures chaque jour, demande une tenue de livres. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE de trente à quarante ans, fille ou femme veuve.

S'adresser à M^{me} MORIN, rue Beau-repaire. (170)

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie. Signés: LECOQ et BARGOIN.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilogramme CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o saveur et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages nous ont été envoyés chaque jour.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
VINAIGRE ANGLAIS
AROMATIQUE ET BALSAMIQUE
Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres
IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMEUR
Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu cause par l'action du rasoir. Enfin, il est antiméphitique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.
Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. —
Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION
PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON
Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger
A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

Saumur, P. GODET, imprimeur.